



Identifiez les étapes pour lancer votre démarche de décarbonation Agir pour réduire son bilan carbone 21 novembre 2024 en distanciel - 7h

Nouveauté

Accessible aux personnes en situation d'handicap

Public visé :

H/F Dirigeant,
Environnement,
Responsable RSE, HSE,
Qualité

Prérequis :

Travailler dans une
entreprise
Agroalimentaire

Intervenante et contact Pédagogique

Claire COMBRE
Critt IAA SUD

Claire .combe@critt-iaa-paca.com

Contact Administratif

Laure DUPIN -
04 90 31 55 08
laure.dupin@foodinpaca.com



AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro
93840083884

Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi :
FR060037-2

Mise à jour : le
26/09/2024



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Connaître les enjeux du bilan carbone
- Engager une démarche de réduction de son empreinte carbone : Pourquoi ? Comment ?
- Fiscalité, Réglementation..
- Etudier les actions possibles pour sa structure



Programme

9h00 à 12h30

- Bilan de Gaz à Effet de Serre : définitions et réglementation
- Comptabilité carbone : présentation de la méthode Bilan Carbone®, la notion de Facteur d'émissions et de bases de données, différences entre ACV et Bilan Carbone®

13h30 à 17h00

- S'engager dans une démarche de décarbonation : étapes clefs, les référentiels, aides Financières
- Valoriser sa transition auprès de ses parties prenantes



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2024 : 500€ HT soit 600€ TTC - Non adhérent 2024 : 700€ HT soit 840€ TTC
Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat Inscription obligatoire sur le site Ociapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 07/11/2024, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation